



Augmentation différente entre salariés

Par **will973**, le **23/04/2008** à **19:22**

Bonjour,

Je travaille depuis 3ans dans une entreprise de réparation de pare-brise!

Depuis que j'ai commencé, je n'ai jamais evolué malgré mes demandes.

J'ai entendu parler d'une augmentation de salaire ce mois-ci.

En comparant mes fiches de paie avec celles de mes collègues et j'ai remarqué qu'il y avait une différence sur les augmentations.

J'ai eu une augmentations de a peu pres 20euros alors que mes collegues ont une augmentation de 100euros et tout sa net!

Quand j'ai demander des explications, le chef de secteur me dit que comme je vais effectuer une formation Fongecif de 6mois et que ils vont la financer (alors que c'est fongecif qui le finance) bien que "ils misent plus sur moi".C'est leurs mots.

Je voulais savoir en gros si il avait le droit de faire cela?

Merci de toutes vos réponses

Will

Par **d4im**, le **23/04/2008** à **22:55**

Toutes les mesures discriminatoires sont prohibées. Si il y a une différence de salaire entre vous et vos collègues, alors que vous occupez un même poste, l'employeur doit pouvoir

justifier cette différence.

Prenez en compte le paramètre de l'ancienneté, les qualifications, les diplômes etc.

Par **will973**, le **24/04/2008** à **01:28**

Bonsoir,

Merci de votre part

Nous occupons le meme poste; je suis le plus ancien par rapport a mes collègues; et nous avons le meme type de diplome.

De plus, un nouveau salarié est arrivé il y a meme pas 1an et il est deja chef d'équipe alors que moi-meme je suis encore technicien malgré mes demandes d'évolution.

Dois-je contacter le tribunal des prud'hommes?

Car mon responsable m'a répondu que c'était à cause de ma future formation.

Merci de vos réponses a venir.

Will

Par **will973**, le **25/04/2008** à **20:23**

bonsoir,

Svp quelqu'un pourrait -il me répondre?

Je ne sais pas quoi faire du tout!!!

Merci d'avance

Will